



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 juillet 2013

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.

Absents excusés : Pierre PATER, Françoise PIQUARD et Patrick BORNE.

Bertrand BONNEFOY est nommé secrétaire de séance.

I - Présentation dossier d'achat défibrillateur

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National de Développement du Sport, un défibrillateur sera installé aux vestiaires du foot. Il a pour but d'améliorer le taux de

survie en cas d'arrêt cardiaque, et le faire passer de 2% à 20% jusqu'à 40%.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour l'achat d'un défibrillateur :

- système automatique ou semi-automatique,
- résistance au gel et aux chutes,
- garantie étendue.

Une réflexion sera engagée sur le choix de l'appareil et son installation sera effective cet automne.

II - Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 7 juin 2013 : à l'unanimité.

III - Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

1) Certificat d'urbanisme

CU 13-008 Me PASQUIER Pascal vente terrain commune/AFON
Sous Oupans

CU 13-009 PESEUX Loïc
Opérationnel savoir si un terrain situé « A Bermotte » est constructible
Vérifier la position des réseaux

2) Permis de construire

PC 13-010 JUIF Henri Construction d'un auvent en bois
10 rue de Bellevue **Avis favorable**

PC 13-011 SCI J2G Construction de bureaux et d'un hangar
ZA Croix de Pierre **Avis favorable avec respect du règlement du lotissement**

3) Déclarations préalables

DP 13-019 THIEBAUD Maurice Ravalement de façades- Remplacement volets et portes
40 rue Elisée Cusenier **Avis favorable**

B- Retours dossiers DDT

1) Permis de construire

PC 13-005 REGAZZONI Joël Extension maison d'habitation
8 rue du Gros Tilleul **Accordé**

Déclarations préalables

C- Inscription de la maison Cusenier au titre des monuments historiques

Une réunion a eu lieu avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour supprimer le périmètre de 500 mètres autour du château Cusenier et le transformer en périmètre de protection adaptée (PPA). Grâce à la mise en place prochaine du PPA par la DRAC, le nombre d'habitations impactées par cette mesure est moindre : une trentaine de constructions impactées contre près de 200 pour le rayon de 500 mètres. Le schéma a été validé lors de la réunion plénière à la DRAC le 20 juin.

L'architecte des monuments de France, M.RUSSIAS, s'est engagé à limiter le délai d'instruction supplémentaire à 15 jours.

D- Extension carrière SACER

La SCFC (Société des Carrières de Franche-Comté) a contacté la commune pour la mise en place d'une extension du périmètre d'extraction. Cette démarche nécessite de modifier le zonage avec extension de la zone AC.

Une révision allégée du PLU est à engager.

Cet investissement générera un retour sur investissement en matière de loyer.

Le Conseil municipal accepte le principe de révision allégée du PLU.

E- Vente de terrain communal

Suite à constructions anciennes sur du terrain communal, il sera procédé à une régularisation :

- vente de terrain d'une surface de 933 m² à SCI AGP (Myotte Hervé),
- vente de terrain d'une surface de 550 m² à la SARL Gouffre de Poudrey (Vauthier Guy) ; au tarif fixé par délibération antérieure « Artisans Commerçants », soit 20 €/m².

IV – Dossier travaux

➤ Changement de chaudière réalisé au presbytère.

➤ Vestiaires du foot : carrelages et peintures en cours. Intervention du plombier semaine 28. Avenants en cours (terrassment, maçonnerie).

➤ Contrôle accessibilité bâtiments et voirie : validation du devis Apave pour un diagnostic complet.

➤ Ecole : rénovation du toit en cours.

➤ Etrave : la consultation est en cours.

V – Nouvelle utilisation du parking en bordure de la RD 461

Suppression du parking comme prévu (terrain communal).

Conservation d'un chemin par la commune afin de desservir les parcelles agricoles.

Le parking sera transformé en plateforme de stockage ou en espace vert (à confirmer).

VI – Compte-rendu du conseil d'école

- Ouverture d'une salle de classe.
- Réflexion sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à mener et finaliser pour la fin d'année 2013.

VII – Compte-rendu du Conseil de communauté

• L'ensemble des parcelles de la tranche II de la zone d'activités va être prochainement vendu.

Prix : 11 € HT / m² viabilisé.

• Locaux administratifs : projet d'aménagement dans les locaux actuels de la DDT.

• Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (compensation de l'ex-taxe professionnelle) : 2 166.00 € pour Etalans pour l'année 2012.

• Réflexion PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ou SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) : dossier en cours sans décision ferme. La tendance qui se dégage, est celle d'un PLUI.

• SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

50 maisons ne sont toujours pas raccordées au réseau d'assainissement.

Obligation de mise en conformité pour l'année 2015.

VIII – Questions diverses

➤ Chemin d'Emblery

Date des travaux : du 4 au 12 juillet.

➤ Devis chemin « Croix des chasseurs » avec 3 hypothèses : du revêtement superficiel à la réfection complète. Réflexion à suivre dans le cadre du budget 2014-2015.

➡ Compte-rendu visite Splatsch Club :
Le club est une entreprise travaillant sur un terrain privé accueillant du public donc à priori validé par la Préfecture, document dont la commune n'a pas connaissance à ce jour.
Une commission « sécurité » missionnée par la Préfecture est programmée à court terme.

➡ Prochain conseil : 6 septembre 2013 à 20h30.

La séance est levée à 23h45.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Bertrand BONNEFOY.

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 septembre 2013

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire.
Pierre PATER est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil municipal prend acte du nouveau périmètre de protection du site classé, rue Elisée Cusenier.

I - Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 5 juillet 2013 : à l'unanimité.

II – Urbanisme

A- Départs dossiers vers DDT

4) Certificats d'urbanisme

CU 13-010 Me BAILLY Catherine vente Communauté de Communes/SCI de la Meule (Véranda Rêve)
6 rue des Ruchottes

CU 13-011 BARDEL Pierre reprise entreprise Tripard
8 rue Plaine Chaux

5) Permis de construire

PC 13-012 JOSSERAND Renée Abri bois
11 rue d'Ornans **Avis favorable**

PC 13-013 DUCRET Jean-Michel Construction d'un abri auto
40 rue des Oiseaux **Avis favorable**

PC 13-014 SCI FIHD – DUFRESNE C. Construction bâtiment industriel
« Devant Croix de Pierre » -Société AUREA- **Avis favorable**

6) Déclarations préalables

DP 13-020 EARL POURCELOT Franck Remplacement des tuiles à l'identique
2 rue d'Ornans **Avis favorable**

DP 13-022 ANGELI Serge Abri pour cuve à fuel
15 rue des Courbes Pièces **Avis favorable**

DP 13-023 COULOT Frédéric Abri de jardin
18 rue des Acots **Avis favorable**

7) Courriers d'information

2) ROUGET Christiane – 15 rue Bellevue : réhabilitation d'un abri bois.

3) POURCELOT Philippe – 12 rue des Lilas : ouverture et réfection d'un murger-Création d'une place de stockage de bois.

4) MARTIN Pascal – 22 rue des Oiseaux : ravalement de façades, couleur ton pierre.

5) CHARPY Guy et Raphaël – 1 rue du Calvaire : création de haies végétales.

6) AUBERT Jacques – 4 rue des Oiseaux : ravalement de façades, couleur ton pierre.

V – Assainissement : dossier eaux pluviales

Suite au déversement non conforme des eaux claires dans la station d'épuration, 47 maisons ont été contrôlées. Il s'avère que 22 habitations ne sont pas correctement raccordées. Une analyse au cas par cas avec les propriétaires est nécessaire pour poursuivre l'objectif fixé par le Conseil et celui-ci souligne les efforts réalisés par certains pour les travaux de mise en conformité entrepris.

VI – Rentrée scolaire

- 1) Ouverture d'une classe.
- 2) Accueil de 2 nouveaux instituteurs.

VII – Compte-rendu des commissions

- 3) Fleurissement : Le jury départemental et le jury régional sont passés pour examiner le fleurissement dans le village. Les critères sont le fleurissement et l'entretien du village, ainsi que la mise en valeur du patrimoine.

La commune est en attente de la décision du jury régional qui est chargé de statuer.

Il est demandé à la commission de dresser un bilan de la saison et de se fixer des objectifs réalisables pour 2014.

VIII – Questions diverses

⇒ Plan d'action pour le logement

Le FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) permet à des ménages modestes d'accéder ou de se maintenir dans leur logement. En 2012, plus de 5000 ménages du département ont bénéficié des dispositifs du plan.

Participation de la commune : 0,61 € par habitant soit 735,05 € (1 205 habitants).

Le FAAD (Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté) soutient les accédants à la propriété en difficulté dans la poursuite de leur projet immobilier, par un accompagnement social et, le cas échéant, une aide financière. Grâce à ce fonds, 445 ménages en difficulté dans le Doubs ont été accompagnés en 2012.

Participation de la commune : 0.30 € par habitant soit 361,50 €.

Le Conseil municipal décide d'adhérer au FAAD comme les années précédentes.

⇒ Radar pédagogique rue d'Ornans : une première lecture des données du radar a permis de constater que la plupart des usagers de la route respecte les limites de vitesse. Certains créneaux horaires restent propices à des excès de vitesse. La réglementation reste applicable et il est demandé davantage de vigilance à tous les automobilistes avant recours à verbalisation.

⇒ Courrier DDT sur l'épandage des boues sur certaines parcelles : un contrôle du plan d'épandage et de sa mise à jour est nécessaire.

⇒ Bibliothèque : certains livres doivent être réformés car ils contiennent une information obsolète ou sont dans un état qui ne permet plus une utilisation normale. Ces livres seront pour certains, cédés gratuitement à des associations, pour d'autres détruits.

⇒ Opération Brioches : elle aura lieu du 9 au 13 octobre 2013. Les bénévoles intéressés peuvent s'inscrire en mairie.

⇒ Prochain conseil : 4 octobre 2013 à 20h30.

La séance est levée à 00h30.

Le Maire
Jean-Marie ROUSSEL

Le secrétaire de séance
Pierre PATER.

ETAT CIVIL

Naissances :

CUENIN MICHEL Morgane le 19/05/2013

BENHARKAT GRAUGNARD Jessim le
15/06/2013

BERNARD Lucien le 22/07/2013

CHABOD Victor le 03/09/2013



Mariages :

DROZ-BARTHOLET Mickaël et MOREL Elise
le 20 juillet 2013.

POUYET Yohann et LAURENT Coralie le 3
août 2013.

Décès :

- VOIDEY Jean-Marie le 28 mai 2013.

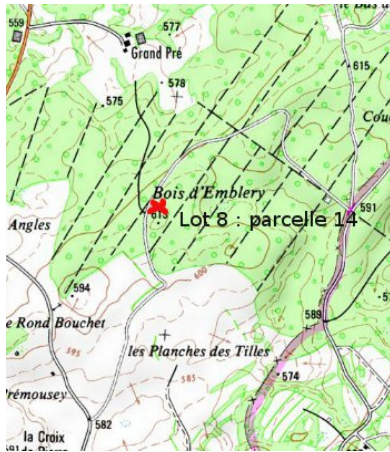
- MARECHAL Alexandre le 6 juillet 2013.

- ROY Antoine le 25 juillet 2013.

- CUSENIER Roger le 17 septembre 2013.

Vente de bois :

Les lots 1 à 7 sont situés après le garage PL utilitaires TOURNOUX Pascal.



FORET COMMUNALE D'ETALANS

Vente de bois à particuliers

Le 28 octobre 2013 à 20 heures 30 salle de la mairie

Lot n°	Parc.	Description	Vol.	Unité
1	Lotissement MOYSE	Bois de haie coupé	2.5	stères
2	Lotissement MOYSE	Bois de Haie coupé	2.5	stères
3	Lotissement MOYSE	Bois de haie coupé	5	stères
4	Lotissement MOYSE	Bois de haie coupé	4	stères
5	Lotissement MOYSE	Bois de haie coupé	6	stères
6	Lotissement MOYSE	Bois de haie coupé	5	stères
7	Lotissement MOYSE	Bois de haie coupé	7	stères
8	Parcelle 14	Houppier hêtre	5	stères

Affouages :

Les inscriptions au rôle d'affouage se feront en mairie, exclusivement du 1^{er} juillet au 31 octobre 2013.

(règlement de 30 € en chèque exigé à l'inscription)



Nouveau service au village :

- Chauffeur de véhicule de tourisme

GENIN AURENT
VOTRE CHAUFFEUR

DEPLACEZ VOUS SANS CONTRAINTE

UN TARIF CONNU A L'AVANCE

VOUS DECIDEZ DE L'HEURE DE DEPART

PAS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT

UN SERVICE PERSONNALISABLE

POUR VOS DEPLACEMENTS PRIVES OU PROFESSIONNELS

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION:

LAURENT GENIN
CHAUFFEUR DE VÉHICULE DE TOURISME

TÉL : 07.86.47.22.00
GENINLAURENT@ORANGE.FR

25580 ETALANS

QUELQUES RAPPELS PRATIQUES QUANT A L'UTILISATION DU TRANSPORT A LA DEMANDE

Se déplacer pour accomplir une démarche administrative, se rendre à la banque ou aller voir le médecin, est devenu impossible pour certaines personnes âgées, handicapées, invalides, temporairement ou durablement. Les élus de la Communauté de Communes ont souhaité mettre en place un service de Transport à la Demande, Libertàd, afin de soutenir ce public en difficulté. Assuré depuis février 2011 par 4 compagnies de taxis locales, ce service apparaît aujourd'hui comme une réponse adaptée.

Qui peut bénéficier de ce service ? Les personnes à mobilité réduite (PMR : personnes en fauteuil roulant manuel ou électrique, personnes âgées de 60 ans et plus, personnes souffrant de handicaps sensoriels ou intellectuels, femmes enceintes), demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Pour les personnes provisoirement sans véhicules, la demande est étudiée au cas par cas.

Quel est le territoire concerné ? Le Pays des Portes du Haut-Doubs exclusivement.

Quand cela fonctionne-t-il ? Du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h et le samedi de 8h à 12h, sauf jours fériés.

Combien le service coûte-t-il ? 4 € le trajet, soit 8 € l'aller-retour, quelle que soit la destination.

Pour quels motifs de déplacement ? Une consultation chez votre médecin généraliste, votre dentiste, un entretien d'embauche, un train à prendre à la gare... Les trajets domicile-travail ne sont pas pris en charge dans le cadre de ce service.

Comment savoir si je peux bénéficier du service ? Pour savoir si vous pouvez bénéficier du service, nous vous invitons à contacter la Communauté de Communes au 03 81 56 39 27.

Comment réserver ? Appelez au **03 81 41 49 30** du lundi au vendredi, entre 8h et 12h, pour un transport le lendemain. Les personnes souhaitant effectuer un transport le lundi devront avoir réservé leur trajet au plus tard le vendredi précédent avant 12h.

Alors n'oubliez pas, le Transport à la Demande du Pays des Portes du Haut-Doubs est à votre disposition !



CONCOURS CHEVAUX COMTOIS ETALANS 2013

Le concours « modèle et allures » du cheval comtois de la section de d'Etalans a eu lieu le 14 Aout 2013. Même si les animaux étaient un peu moins nombreux les lots de comtoises étaient de bonne qualité avec notamment les pouliches de 2 et 3 ans avec de belles robes et beaux tissus, des bons poulains et un lot de juments non suitées remarquable.

Résultats des pouliches de 1 an :

1. Callipyge petit bois à Mr Charles JEANGIRARD (Etalans)
2. Caline du moulin à Mr Robert JEAGER
3. Calita d'Etalans à Mr Charles JEANGIRARD (Etalans)

Résultats des pouliches de 3 ans :

1. Acadie du Magny à Hubert COLIN
2. Albine d'Etalans à Charles JENGIRARD
3. Arcade du Magny à Hubert COLIN

Résultats des poulinières suitées de 4 à 5 ans :

1. Une du Magny à Hubert COLIN
2. Viatka d'Etalans à Charles JEANGIRARD
3. Udine 57 à Denis MULLER
4. Vanoise du Ravey à Christian BOISTON

Résultats des poulinières suitées de 9 ans et plus :

1. Quarantaine 2 au GAEC JUIF
2. Jeannette à Daniel DONZELOT
3. Praline 91 au GAEC du Bois de Santé
4. Quetche de Vevant à Christian BOISTON

Résultats des pouliches de 2 ans :

1. Belle de Creuse à Mathieu DONZELOT
2. Bohème des parts à Garache CREUILLOT
3. Baronne du Chanot à Gaston CHARMOILLE
4. Bibiche du Magny à Hubert COLIN

Résultats des poulinières suitées de 3 ans :

1. Athéna 35 au Gaec JUIF
2. Anaé du Bois de Santé au GAEC du Bois de Santé
3. Altesse du Perreux à Jean-Yves MAIRE

Résultats des poulinières suitées de 6 à 8 ans :

1. Sybelle 22 à Paul VERMOT-DESROCHES
2. Stresa d'Etalans à Charles JEANGIRARD
3. Téthys du Magny à Jérémy COLIN
4. Saga de Vevant à Christian BOISTON

Résultats des poulinières non suitées :

1. Radieuse de Vercel à Daniel DONZELOT
2. Vezilia au GAEC JUIF
3. Quelvetia au GAEC JUIF
4. Katia du Magny à Hubert COLIN



ETALANS



Pour mieux préparer vos achats de fin d'année, commencez par faire la fête chez les commerçants et artisans d'ETALANS

du 1^{er} au 31 Décembre 2013.

Des tickets de tombola vous seront remis chez tous les commerçants participant à cette opération.

Un super tirage pour clôturer cette opération, vous permettra de gagner de nombreux lots :

Un Voyage, de nombreux lots, paniers et bons d'achats.

MEMBRES de l'ASSOCIATION des ARTISANS et COMMERCANTS d'ETALANS



AZZARO Fabrice	EPICERIE VIVAL	03.81.59.26.19
BELIARD Stéphane et Stéphanie	GARAGE RENAULT DACIA	03.81.59.31.60
CUCHEROUSSET Bernard	SANITAIRE CHAUFFAGE	03.81.59.33.26
CUSENIER Daniel	GARAGE PEUGEOT	03.81.59.21.14
DROMARD Olivier	EXPLOITATION CARRIERE	03.81.67.22.05
GASNIER Christian	E.S.A.T. LA BERGERIE	03.81.65.03.86
HENRIOT Jean-Pierre	TRAVAUX PUBLICS	03.81.59.29.29
JEANNEROD Alexandre	PARAGE BOVINS	03.81.59.38.39
JOSSERAND Michel	MJ DEVELOPPEMENT	03.81.80.68.55
JOSSERAND Noël	MENUISERIE	03.81.59.29.64
JUIF Maxime	SCIAGE BOIS	06.32.02.79.33
LAPOIRE Bernard	BOULANGERIE	03.81.59.21.40
LEJEUNE Virginie	MILLESIME INSTITUT	03.81.81.79.87
LOMBARDOT Ludovic	CUISINES ET BAINS	03.81.58.30.74
MATHEY Jean-Marc	FRIGORISTE	03.81.62.13.71
MOREL Bruno	ELECTRICITE	03.81.59.23.06
MOREL Gilles	CICAR	03.81.56.21.27
PASSEMARD David	TRAVAUX PUBLICS	03.81.59.25.86
PATER Cindy	AUDACE COIFFURE	03.81.82.23.67
PEQUIGNOT Sébastien	VERANDA REVE	03.81.65.79.29
PERNET Loïc	VALDAHON BOISSONS	03.81.56.24.23
PEYRAFORT Francisca	ESSENCE DE JAVA	03.81.60.10.10
PEYRAFORT Gilles	CHAUFFAGE	03.81.55.24.21
POINTET Noël	MAITRE D'ŒUVRE	06.36.65.20.35
POURCELOT Franck	FROMAGERIE	03.81.59.21.37
SIMON Olivier	ARTS FERMETURES	03.81.53.17.42
SIRGUEY Sylvie	HOTEL RESTAURANT LE CHAMP DE FOIRE	03.81.59.21.01
TOURNOUX Pascal	GARAGE POIDS LOURDS	03.81.59.28.03
VAUTHIER Guy	GOUFFRE DE POUDREY	03.81.59.22.57
VIEILLE Bernard	VIEILLE MATERIAUX	03.81.59.23.65
VIENNET Stéphane	RESTAURANT CROIX DE PIERRE	03.81.21.63.42

Les vins Gras :

"On se rapproche, avec ces vins, de la douceur sans y être tout à fait."

Il s'agit, là encore, essentiellement de vins blancs. L'adjectif « gras » désignant un vin qui fait allusion à la rondeur. Les vins gras sont donc des vins ronds, volumineux, souvent très parfumés. Des vins qui prennent de l'ampleur sans être réellement doux. Généralement assez alcoolisés, ils présentent une charpente solide sous des dehors aimable ; leur bouquet est très riche. Dans cette catégorie, se trouvent de très grands vins, parmi les plus illustres blancs : notamment les grands bourgognes tels que le puligny-montrachet et le meursault.

Ces vins développent souvent des arômes et des nez très complexes ; le condrieu, extrêmement floral et miellé, en est un bon exemple. Le miel est une référence qui revient souvent pendant une dégustation ; des notes légèrement rôties et beurrées comme la brioche, le pain frais, le pain grillé, l'amende grillée, la noisette (chardonnays de Bourgogne) peuvent être aussi décrites.

Ces vins doivent être servis à une température de 12 à 14 °C.

Bien que particulièrement présent en vallée du Rhône et en Bourgogne septentrionale, ces vins se trouvent dans de nombreuses régions françaises.

Blancs de la côte de Beaune :

- le puligny-montrachet
- le chassagne montrachet,
- le meursault.

En vallée du Rhône ;

- Condrieu
- Hermitage blanc
- Chateauneuf du pape blanc
- Côtes du Rhône blancs

Bordeaux :

- Pessac-léognan blanc

Provence :

- Coteaux-d'aix blancs.

Alsace :

- Pinot gris
- Gewurztraminer

Les accords :

Ces vins 'accordent aussi avec les champignons, mais des espèces plus corsées que celle de la typicité précédente : cèpes, girolles, champignons de Paris, morilles à la crème. Pour ces dernières accompagnez-les d'un chassagne-montrachet ou d'un meursault.

Ils s'accordent bien avec des crustacés tels que le homard, la langouste, les crevettes roses, les gambas ou encore les langoustines. Il en va de même pour les mollusques « nobles », comme les coquilles Saint-Jacques - de préférence poêlées.

Au chapitre des volailles, les vins ronds conviennent à poularde de Bresse et des Landes, pochée.

Ils ont une affinité avec les viandes blanches : agneau de lait, chevreau rôti, escalope de veau à la crème, grenadins de veau sautés ou poêlés, blanquette de veau, côte de veau.

Une touche de luxe : les plats à la truffe blanche se marient bien avec ces vins, surtout les bourgognes blancs « évolués »- c'est à dire ayant bien pris leur ampleur en vieillissant- tels que le corton-charlemagne.

Ces vins aiment les fromages de montagne crémeux : reblochon, vacherin mont d'or, fontine... Mais aussi les croutes fleuries un peu acidulées, telles que le neuchâtel et les chèvres méridionaux bien mûr comme le banon affiné, l'ami du condrieu, le picodon, le pèlardon et le cabécou.

*Usez, mais ne pas abuser.
A consommer avec modération*

VIDE JOUETS

SALLE DES FETES D'ETALANS

DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2013

Le Comité des fêtes d'Etalans organise pour la première fois un vide jouets. C'est l'occasion pour les parents et les enfants de faire de la place à l'approche de Noël.

Chaque exposant disposera de 2 tables au maximum pour la mise en place de son stand.

Un prix de réservation de l'emplacement sera demandé, soit 10€.

L'installation des stands se fera de 8H à 9H et la vente de 9H à 16H.

Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

De façon à bien préparer cette journée et si vous êtes intéressés, nous vous demandons de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer avant le 1^{er} novembre.

RESERVATION DE STAND

Coupon à renvoyer **avant le 1^{er} novembre** à :

Mme Piquard Françoise 2 rue de Baru 25580 Etalans /0381592536

TARIF : 10€ (**montant à verser à la réservation**)

NOM : PRENOM :

.....

ADRESSE :

.....

.....

TELEPHONE : E.MAIL :

.....

Souhaite qu'on lui réserve un stand (chèque de 10€ à l'ordre du Comité des Fêtes)

VIDE JOUETS

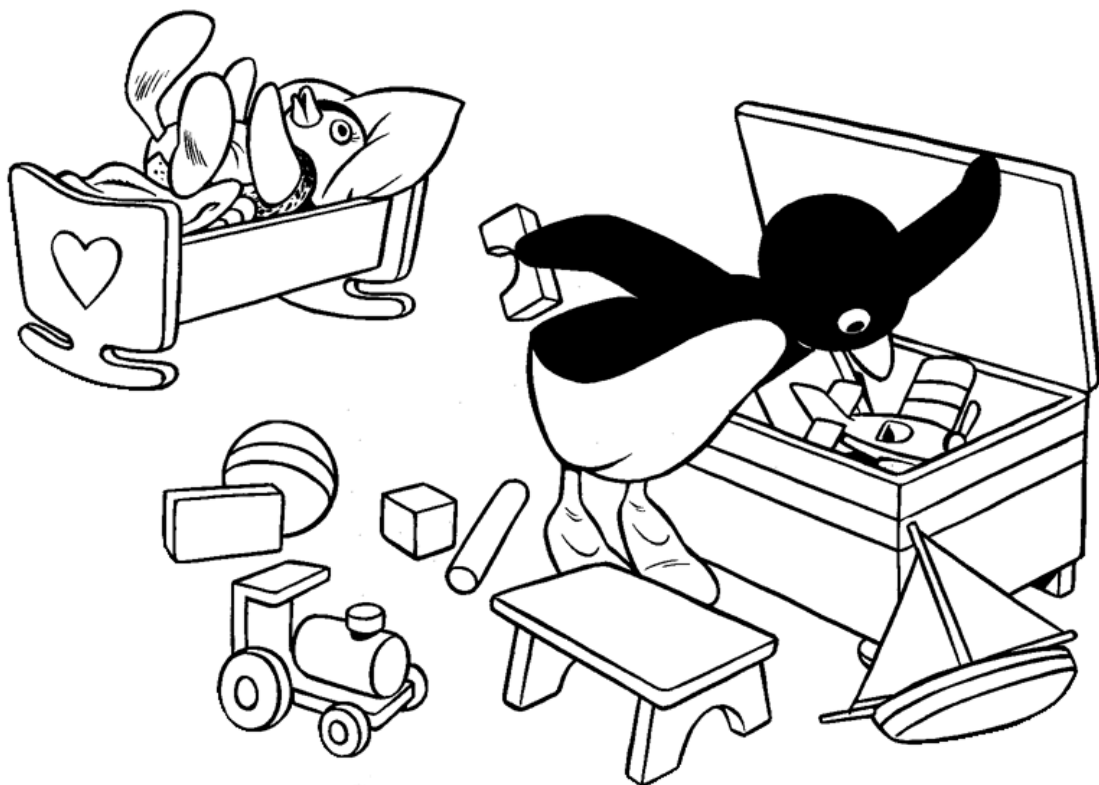
ETALANS

SALLE DES FETES

Dimanche 10 Novembre 2013

De 9h à 16h

entrée gratuite



ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES

Renseignements et réservations :

03.81.59.25.36